

Cercle d'histoire
d'archéologie et de
folklore d'Uccle
et environs

Geschied- en
heemkundige kring
van Ukkel
en omgeving

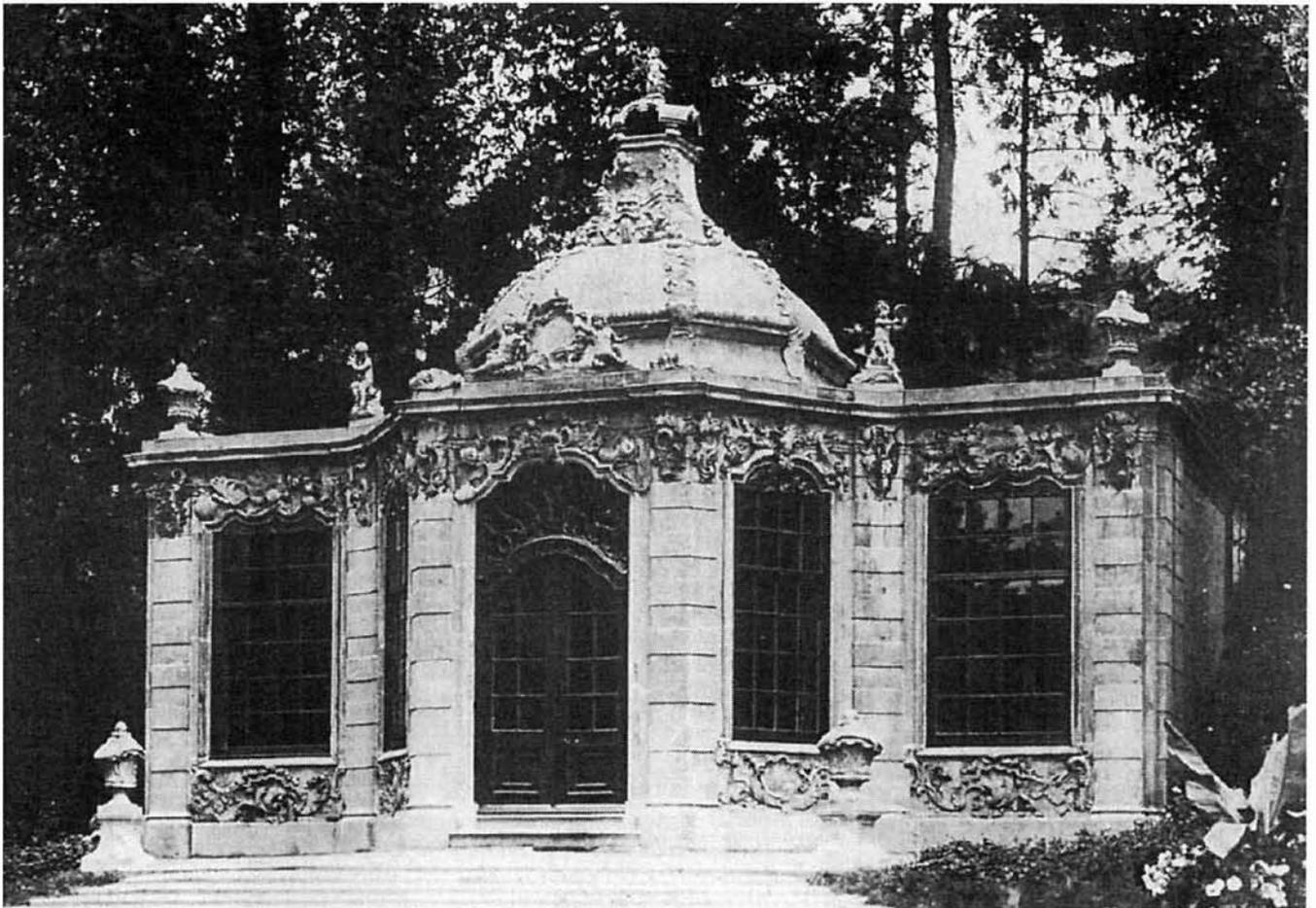


UCCLENSIA

Revue Bimestrielle – Tweemaandelijks Tijdschrift

210

Mai – Mei 2006



UCCLENSIA

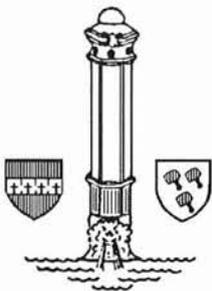
Cercle d'histoire
d'archéologie et de folklore
d'Uccle et environs, a.s.b.l.
rue Robert Scott, 9
1180 Bruxelles
tél. 02-376 77 43, CCP 000-0062207-30

Geschied- en
Heemkundige Kring van Ukkel
en omgeving, v.z.w.
Robert Scottstraat 9
1180 Brussel
tel. 02-376 77 43, PCR 000-0062207-30

Mai 2006 – n° 210

Mei 2006 – nr 210

Sommaire – Inhoud



Édition: Jean Lhoir

Le parc et le château de Wolvendael vont revivre <i>André Buyse</i>	3
Le Four Industriel Belge a fêté son 70^e anniversaire <i>Franz Branders</i>	9
De Geleitsbeek en haar molens <i>Raf Meurisse</i>	13
Les seigneurs de Carloo et Guillaume de Moncheaux <i>Louis Van Nieuwenborgh</i>	17
Willy Schlobach, un Rhodien méconnu? <i>Michel Maziers</i>	25
Kareelbakkerijen in Sint-Genesius-Rode (3) <i>Jan De Cock</i>	27

En couverture: Le pavillon Louis XV au parc de Wolvendael en 1909 peu après sa reconstruction.

**Le Cercle d'histoire, d'archéologie et de folklore
d'Uccle et environs**

Fondé en 1966, il a pris en 1967 la forme d'une a.s.b.l. et groupe actuellement plus de 400 membres cotisants.

À l'instar de nombreux cercles existant dans notre pays (et à l'étranger), il a pour objectifs exclusifs d'étudier et de faire connaître le passé d'Uccle et des communes environnantes et d'en sauvegarder le patrimoine. Dans ce but il organise un large éventail d'activités: conférences, promenades, visites guidées, excursions, expositions, édition d'ouvrages, fouilles, réunions d'étude.

En adhérant au cercle, vous serez tenus au courant de toutes ces activités et vous recevrez cinq fois par an la revue *UCCLENSIA* qui contient des études historiques relatives à Uccle et à ses environs, notamment Rhode-Saint-Genèse, ainsi qu'un bulletin d'informations.

Le cercle fait appel en particulier à tous ceux qui sont disposés à collaborer à l'action qu'il mène en faveur d'un respect plus attentif du legs du passé.

Administrateurs:

Jean M. Pierrard (président),
Patrick Ameeuw (vice-président),
Éric de Crayencour (trésorier),
Françoise Dubois-Pierrard (secrétaire),
André Buyse, Marie-Jeanne Janisset-Dypréau,
Stéphane Killens, Jacques Lorthiois,
Jean Lowies, Raf Meurisse,
Clémy Temmerman, Lutgarde Van Hemeldonck,
Louis Van Nieuwenborgh, André Vital.

Siège social:

rue Robert Scott 9, 1180 Bruxelles
téléphone: 02-376 77 43
CCP: 000-0062207-30

Montant des cotisations

Membre ordinaire:	7,50 €
Membre étudiant:	4,50 €
Membre protecteur:	10 € (minimum)

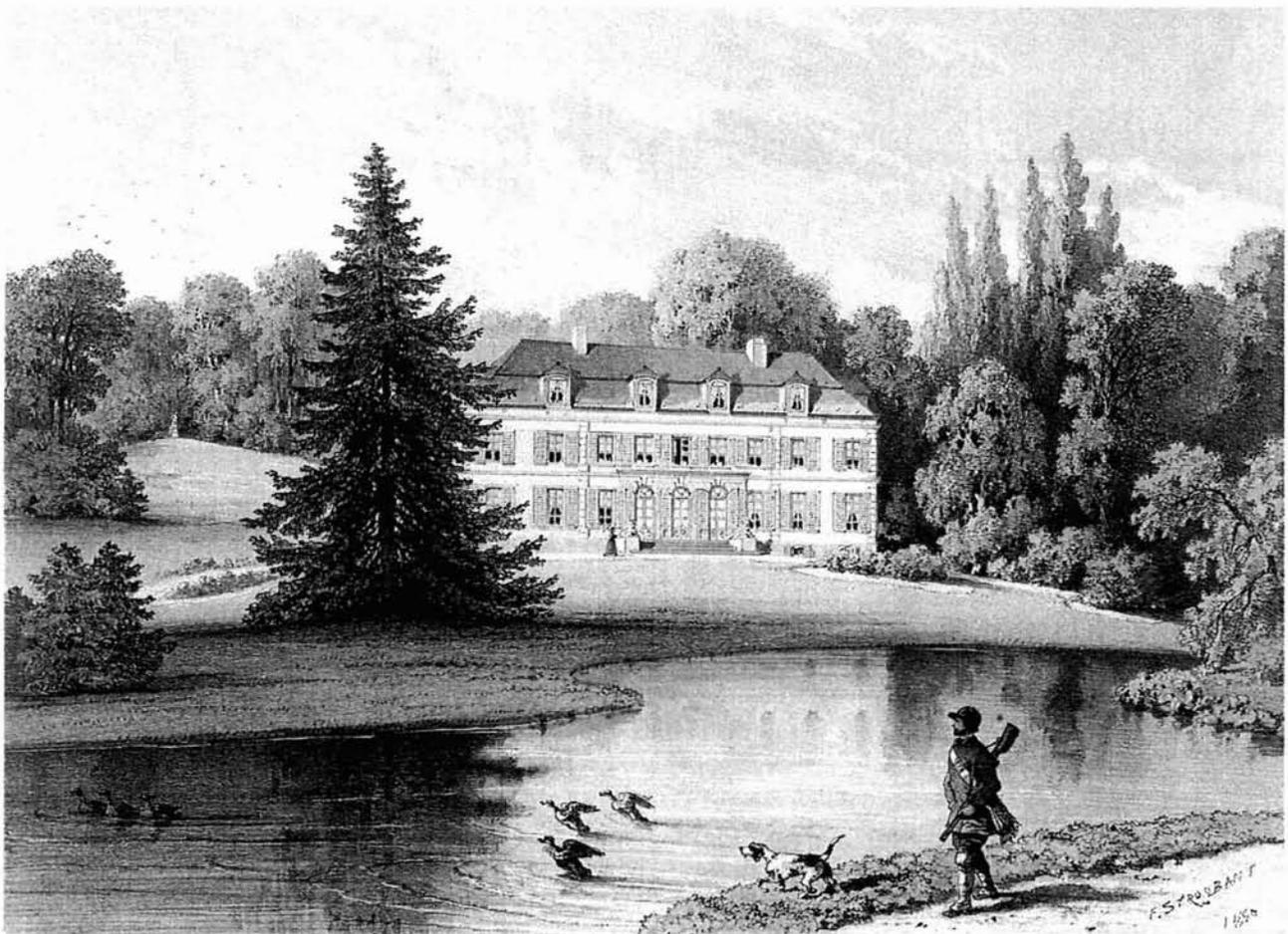
Le parc et le château de Wolvendael vont revivre

André Buyse¹

Après 243 ans de péripéties et de convoitises.

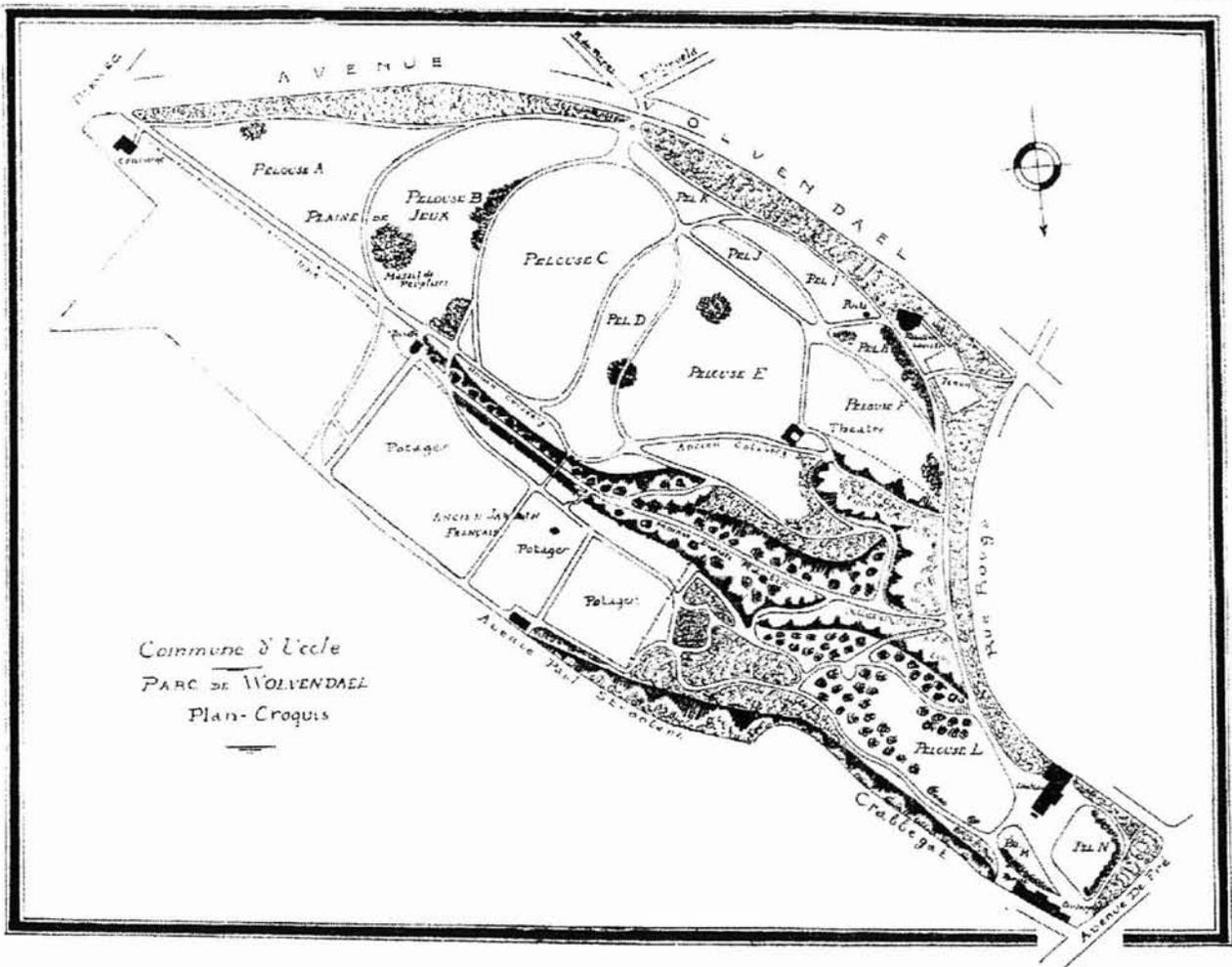
C'EST LE MOMENT d'en parler, ou plutôt d'en reparler, puisque, nous annoncent les édiles communaux d'Uccle, le parc de Wolvendael et ses divers composants (le château-école, le pavillon Louis XV, le théâtre de verdure, le cheminement des allées, l'Orangerie, etc) vont connaître un bain de jouvence, une remise en état, une réhabilitation bien nécessaires et d'ailleurs déjà entamés ... par la campagne de coupes sombres et d'élagage d'arbres qui vient de se terminer, don-

nant au parc, dans l'attente de la nouvelle floraison, un aspect un peu décharné et triste: certes, il fallait éliminer les nombreux arbres morts ou malades – dont l'imposant hêtre pourpre qui dominait le «plateau» du haut du domaine, proche du Dieweg – mais si l'entretien du parc avait été plus rigoureux et constant au cours des deux dernières décennies, il est probable que nombre de grands arbres qui firent des années durant office de prestigieux et bucoliques parasols de verdure



Le château d'Uccle (Lithographie d'après François Stroobant, 1850)

1 Journaliste



n'auraient pas dépéri aussi rapidement et auraient pu être sauvés à l'aube du 3^e millénaire.

Cependant, pensons à l'allégorie du verre à moitié vide ou à moitié plein et penchons, en tout optimisme, pour le second terme: l'essentiel de ce lambeau de forêt de Soignes apprivoisé² a pu être sauvé de deux siècles et demi de transformations, d'aménagements, de péripéties et de convoitises funestes dont certaines sont encore bien présentes à la mémoire: qu'on pense au projet de nouvelle maison communale des années septante, c'était hier! Constatant l'exiguïté de la maison communale de la place Jean Vander Elst, les urbanistes uclois, épaulés par quelques édiles «éclairés», n'avaient-ils pas échafaudé des plans de transfert du siège

de l'administration communale au parc de Wolvendael, avec transformation et aménagement de l'ancien château (abritant l'école d'art) et construction à proximité d'un nouveau bâtiment dont l'architecture néo-classique s'inspirerait de celle de la bâtisse érigé en 1763?³ Connue pour sa rigueur budgétaire, – et cette fois-ci personne ne s'en plaindra – la commune d'Uccle abandonna ce projet fantasque en raison de son coût jugé prohibitif, ainsi que nous le rappelle le journaliste Jean Francis.⁴

Le parc et le domaine du château de Wolvendael sont, certes, antérieurs à 1763, millésime qui figura sous l'une des moulures de la façade du château, mais cette date qui correspond sans doute à la mise en chantier

2 Note de la rédaction: Il convient de rappeler toutefois que la majeure partie du parc de Wolvendael actuel fut défrichée dès le Moyen-Âge.

3 Henri Crokaert: « Le domaine de Wolvendael à Uccle », in *Le Folklore Brabançon*, déc. 1963.

4 Jean Francis: *Uccle et ses bourgmestres*, 1973, Musin Éditeurs, p. 342.



Comte Jacques Coghen (1791-1858)



Le Baron Janssen

- 5 *La Libre Belgique* du 7 mars 1986, « Uccle, c'est la vie de château ».

du château sous sa forme actuelle témoigne de ce que cet immeuble est avec le Papenkasteel l'un des plus anciens de la commune, puisqu'il date de l'Ancien Régime, alors que la plupart des châteaux d'Uccle – et ils furent nombreux comme le montre l'inventaire réalisé en 1986⁵ par notre Cercle qui en répertoria trente-sept, phénomène lié au caractère de « banlieue de la haute bourgeoisie bruxelloise » de notre commune – furent érigés au



Laure Mosselman du Chenoy (1854-1925)

cours du 19^e siècle et de la première moitié du 20^e.

C'est le moment de se souvenir que l'immeuble même du château de Wolvendael est lié depuis 1971 à la vie de notre Cercle puisqu'il porte sur sa façade principale une plaque portant l'inscription suivante:



Dessin de Georges Winterbeek

«Déjà cité en 1209, le domaine de Wolvendael fut acquis en 1921 par la commune d'Uccle. Het werd bewoond door de uitgever Fricx, Graaf de Fraula, G. Vanderborcht, Hertog de Looz-Corswarem, Graaf Coghen, de eerste minister van Financiën van België, C. Balsler en Baron Janssen. Le château portant le millésime 1763 fut témoin de deux mariages illustres: en 1836 de la princesse Caroline de Looz-Corswarem et de Don José Mariano de la Riva-Agüero, premier président du Pérou; en 1877 de Laure Mosselman du Chenoy et de Don Benjamino Ruffo di Calabria, grands-parents de S.A.R. la Princesse Paola. Cercle d'Histoire d'Uccle. MCMLXXI. Geschiedk.. Kring van Ukkel.»

La rénovation de l'ensemble du domaine du Wolvendael mérite bien un rappel du contexte



JANSSEN

historique, culturel et politique, et ce d'autant que le parc (ainsi que l'antique chemin du *Crabbegat* qui ne fait pas partie du parc proprement dit) va être classé, dans le cadre d'un projet de plan communal de développement d'Uccle, comme «zone à vocation culturelle», une zone s'étendant de la Ferme Rose au Dieweg et de l'Observatoire Royal au

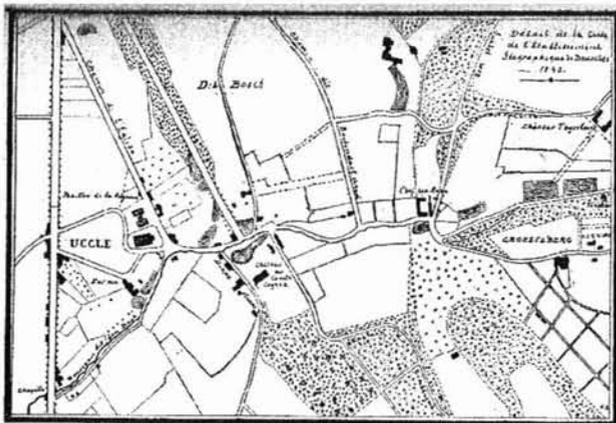
Centre Culturel de la rue Rouge, en intégrant d'autres établissements et sites remarquables comme le Groesenberg, l'église russe ou le Vieux Cornet.

Et tout d'abord cassons les ailes à ce canard qui a la vie dure: sauf à se reporter à la période de la conquête des Gaules, il n'y a jamais eu de loups dans le parc de Wolvendael, même si de très respectables chroniqueurs y ont cru jusqu'à une époque récente,



Don José-Mariano de la Riva-Agüero (1783–1858)
Marquis de Monte Alegre de Aulestia, premier président de la République du Pérou

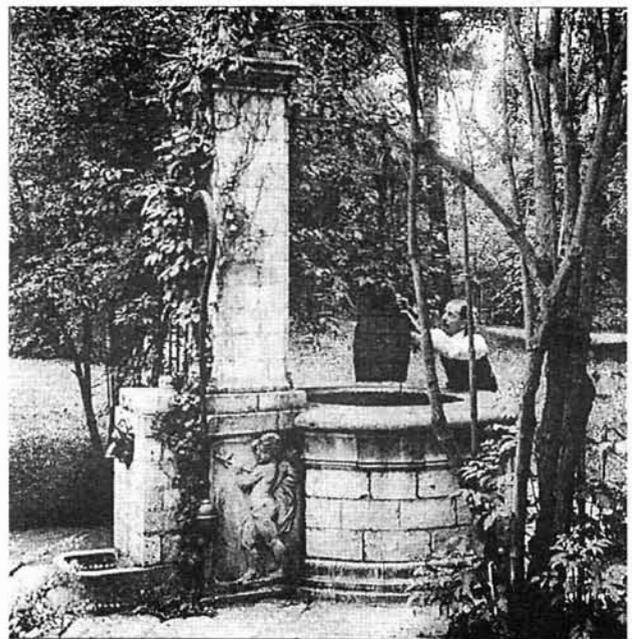
tels Raoul et Simone Godfrain chargés d'évoquer en 1976 le centenaire de la création de l'avenue Brugmann: «l'avenue de Wolvendael qui conduit à St-Job (...) longe la clôture de cette splendide propriété qui, si elle est magnifiquement vallonnée et arborée, n'a plus rien d'un *val des loups*». ⁶ Non, la vallée («dael») comme la montagne («berg») qualifiées de «wolgen» ne se référaient pas aux



Le domaine de Wolvendael et le Vallon d'Uccle en 1843

lousps ... mais aux sinuosités du ruisseau d'Uccle (l'*Ukkelbeek*) qui prenait sa source avenue De Fré juste en face du Zeecrabbe (actuelle ambassade russe), marquant le paysage et contournant ces lieudits: le mot «wolgen» venait tout simplement du verbe «welven» (courber, arquer, en vieux néerlandais).

Le parc, d'une étendue initiale de vingt hectares mais porté finalement à une trentaine d'hectares, fut recensé propriété privée dès 1715. Il appartenait alors à l'éditeur Henri Fricx, qui était au service de la Cour impériale d'Autriche. ⁷ Ce dernier le céda en 1733 au vicomte Thomas de Fraula, lequel entreprit la construction du château actuel.

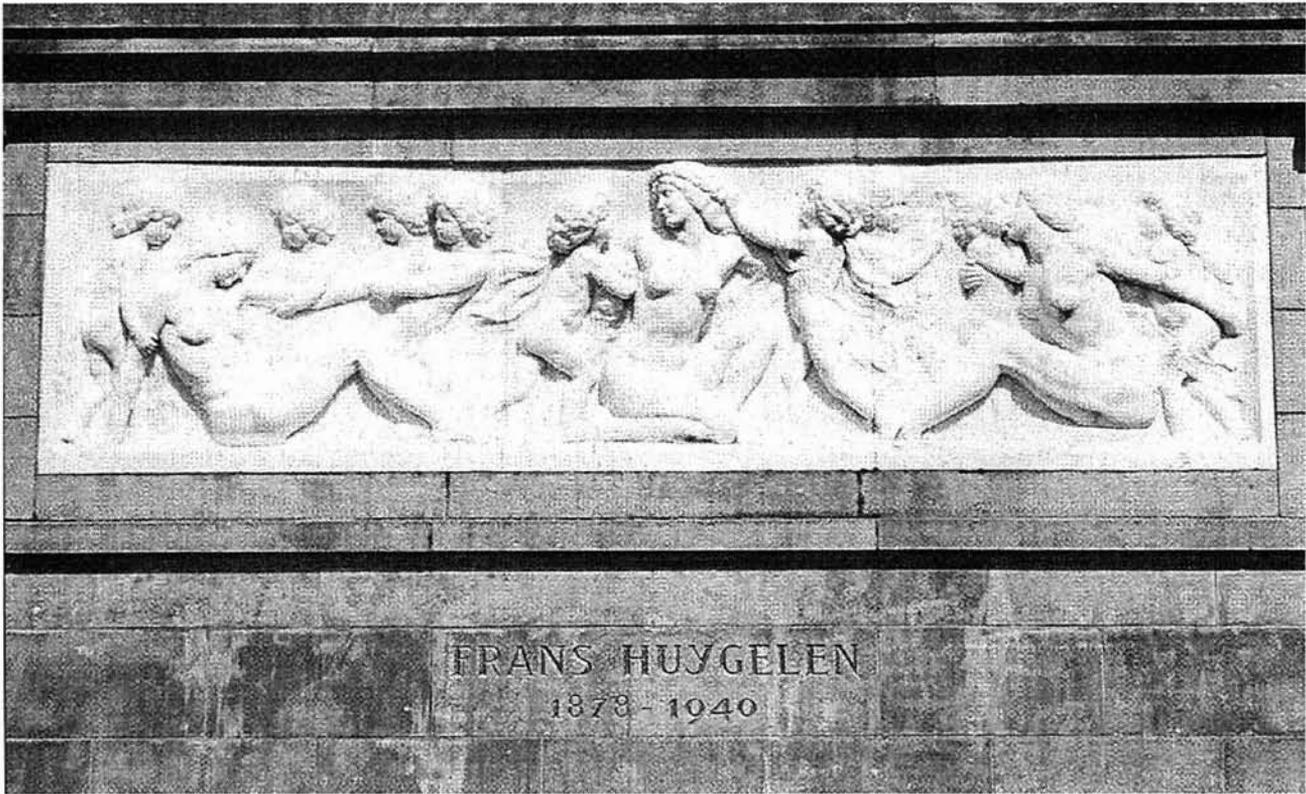


Le puits d'apparat

Outre les propriétaires successifs déjà cités, c'est surtout le comte Jacques Coghen, dont les ancêtres étaient irlandais, qui se signala au 19^e siècle pour son rôle au sein du gouvernement de Bruxelles dans les premières années de l'indépendance de la Belgique, devenant le «grand argentier» du roi Léopold I^{er} ... avec, comme Lavarède, seulement cinq sous en poche (en fait des florins, puisque le franc belge n'avait pas encore été créé) car

6 Raoul et Simone Godfrain: «L'avenue Brugmann a cent ans», p. 19. *Ucclesia* n°60, fév. 1976.

7 A. Wauters: *Histoire des Environs de Bruxelles*, 1855.



L'allégorie du printemps de Frans Huygele

l'occupant hollandais avait dans sa retraite vidé toutes les caisses des institutions publiques. En moins d'un an, il renfloua le Trésor du jeune État, avant de se hisser, dès 1832, au perchoir du Sénat de Belgique. Pour la petite histoire, notons que ce n'est pas le roi des Belges qui l'éleva à la dignité de comte ... mais le pape Grégoire XVI, pour services éminents rendus à la trésorerie du Saint-Siège. Notons enfin que l'aïeule de notre reine Paola, dame Laure Mosselman du Chenoy, la mariée ucloise de l'an 1877, était la petite-fille du fameux comte Jacques Coghen.

Le château uclois semble avoir été fort prisé du monde des finances puisqu'à la fin du 19^e siècle il échoua aux mains du baron Janssen, un des grands capitaines de l'industrie et de la finance à «la belle époque» d'un État belge élevé au sommet des pays catalogués comme les plus avancés de la planète.

C'est lui qui acheta et annexa le «ravin» au parc de Wolvendael, qui embellit, modernisa et étendit le château (dans le but notamment

d'y organiser de prestigieuses réceptions mondaines liées à ses fonctions dans la société civile), qui aménagea la terrasse d'entrée et y fit poser les deux sphinx de pierre de style Empire, qui veilla à l'entretien du bel étang alimenté par l'Ukkelbeek s'étalant, jusqu'au début de la première guerre mondiale, à l'emplacement de la pelouse actuelle face au château, qui fit installer en 1909 le pavillon de style Louis XV – mais construit pense-t-on, dès 1744 – acheté à son propriétaire amstellodamois, démonté pierre par pierre et reconstruit à l'identique plus haut dans le parc, qui installa en face dudit pavillon le puits d'apparat Louis XVI, en pierre bleue, orné de trois jolis bas-reliefs d'allure romantique représentant des enfants ... mais qui auraient grand besoin d'être retapés.

Le bâtiment de «l'Orangerie» abritant l'association *Uccle Centre d' Art*, à gauche de l'entrée principale du parc, avait été

construit, lui, sous le comte Coghen, au cours de la décennie 1830. Selon l'historien Henri Crokaert, ce bâtiment fut construit à

l'emplacement de l'ancienne demeure seigneuriale, donc avant l'érection du château actuel, par les premiers châtelains installés sur le domaine, contrôleurs des activités de vénerie dans ce qui constituait alors un secteur – méridional – de la forêt de Soignes,⁸ tout comme d'ailleurs le parc Duden à Forest, également caractérisé par un relief accidenté et néanmoins harmonieux.

Comme au parc Duden à Forest, mais on le sait beaucoup moins, le parc de Wolvendael montre une dénivellation totale de près de 60 mètres! On n'est pas loin des 100 mètres d'altitude au niveau supérieur du Dieweg et guère à plus de 40 mètres au niveau de l'Ukkelbeek (avenue De Fré), ce ruisseau qui, bien que canalisé (transformé en égout), se signale par des inondations sporadiques dans le bas d'Uccle.

Le parc est admirable en ce qu'il combine le classicisme des jardins ouvragés à la française et la fantaisie du bocage anglais, avec ses sentiers sinueux et pentus, ses sculptures et petits monuments épars, son «à peine gothique» théâtre de verdure, sa «conciergerie» tournant le dos au Dieweg et son



*La cloche du Wolvendael
(tableau du père de l'auteur)*

énigmatique blason ovale décrit naguère en ces colonnes,⁹ ses pelouses permettant les jeux de plein air, le pique-nique familial voire le «bronzing» en plein été, les jeux de neige et de traîneaux en plein hiver ... et – mais c'était naguère! – d'aventureuses balades désormais interdites dans l'ancienne «diepe straete» le ravin, ou chemin creux, sentier obligé entre la Montagne de Saint-Job et l'église Saint-Pierre ... Quelle que soit



Ravin et pont rustique (années 20)

8 Henri Crokaert, *op. cit.*

9 Jacques Lortiois: « Encore le Wolvendael. Propos autour d'une pierre armoriée », *Ucclesia*, juin 1972.



Le buste de Léon Vanderkindere, tel qu'il était avant sa disparition...

l'affectation future de ce site naturel, particulièrement remarquable parce que ayant subsisté pratiquement dans son état originel au cœur d'une zone urbanisée, il serait souhaitable d'y reconstruire le pont de bois rustique qui surplombait le ravin jusque dans les années cinquante.

Et pourquoi pas – et ceci n'a rien à voir avec une nostalgie de pacotille mais est relié au concept de «grand retour de la convivialité», un concept d'avenir! – ne pas reconstituer la très belle et toute humble arche de bois soutenant une cloche de bronze, fichée là, près du ravin, dans la partie haute du parc?

À l'aide d'une grosse corde de chanvre, le gardien actionnait la cloche chaque jour au crépuscule, été comme hiver, pour signaler à la ronde dans un tintamarre joyeux et cristallin la fermeture des grilles. Même si un jour le parc devait être réaménagé en un domaine ouvert, sans clôture ni heure de fermeture, la restauration du portique à la cloche aurait plus qu'une valeur de symbole: il serait la marque d'un renouveau du parc de Wolvendaël.

Le Four Industriel Belge a fêté son 70^e anniversaire

Franz Branders

Uccle, sans être une commune industrielle à proprement parler, connut cependant durant le XIX^e et le XX^e siècle une activité industrielle qui fut loin d'être négligeable.

ON PEUT MENTIONNER d'abord l'industrie brassicole avec notamment la *Couronne*, le *Château d'Or* ou le *Merlo*, mais aussi l'industrie électrique et d'aucuns se souviendront encore du matériel *Gardy* ou des compteurs de *Contigea*. Cependant beaucoup d'autres entreprises industrielles fonctionnèrent encore à Uccle dont la plus importante fut sans conteste celle des *Indienneries de Stalle* qui comptait en 1927 plus de 675 ouvriers ou employés.

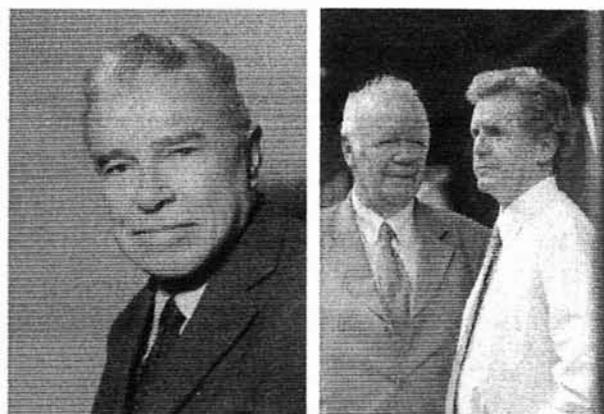
Aujourd'hui, la seule firme à Uccle qui, sauf erreur, peut encore être considérée comme industrielle, et qui de surcroît exporte la très grande partie de sa production est *Le Four Industriel Belge (FIB)*. Nos membres ont eu à plusieurs reprises l'occasion de visiter cette usine et y furent chaque fois chaleureusement reçus. Cette entreprise a fêté le 31 mars dernier, par une grande réception organisée au Centre Culturel d'Uccle, son 70^e anniversaire. Nous avons le plaisir de reproduire ici le texte de l'allocution prononcée au cours de cette réception par son président M Franz Branders.

Le 31 mars 2006.

*Monsieur le Bourgmestre,
Mesdames et Messieurs les Échevins,
Chers Collaborateurs, Chers Anciens Collaborateurs,
Chers Amis,*

C'est avec l'enthousiasme habituel du FIB que nous vous accueillons ce soir pour célébrer ensemble les 70 ans du FIB.

Fondé à Anvers en 1936 par M. F. Hermans, ingénieur civil des mines diplômé de l'ULB, le



À gauche F. Hermans, le fondateur. À droite les dirigeants actuels Franz et René Branders

FIB a eu une histoire que je résumerai ce soir dans ses grandes lignes.

Les premières installations étaient toutes petites et étaient réalisées dans une cave d'une maison familiale à Anvers. Les réalisations devenant plus grandes, elles ne pouvaient plus passer par l'escalier et elles furent réalisées dans un petit atelier qui fut détruit le 15 novembre 1944 par une fusée nazie V2. C'est à ce moment-là que le fondateur décida de s'implanter à Bruxelles et il choisit la rue des Trois Arbres à Uccle, dans un quartier champêtre. L'usine fut édifée en 1947, au milieu des champs.

Simultanément, un événement important pour l'avenir du FIB apparut en Europe: la découverte en France (en Aquitaine) de réserves de gaz naturel. Ce nouveau combustible allait apporter au FIB des possibilités nouvelles d'activités qui furent d'abord axées sur la France. Des ressources de gaz naturel étant apparues en Hollande et en Italie, les activités européennes du FIB s'étendirent dans ces deux pays.

Ces activités concernaient toute une gamme de fours allant des fours de céramique en passant par le verre, jusqu'aux fours destinés à la préparation des fils d'acier. Toutefois, ce secteur des fils d'acier très présents à l'époque déjà en France, Hollande et Italie, allait devenir par la suite le cœur des activités internationales du FIB. La Pologne, en 1965, allait devenir pour la société un pôle de référence avec une dizaine d'installations servant à produire des fils destinés aux câbles des ascenseurs de mines de la Silésie. La réputation acquise par FIB allait lui servir de tremplin en 1976 au Japon où le FIB réalisera en 10 ans une vingtaine d'installations.

En 1972, M. Hermans me cède les rênes de la société et les activités furent continuées plus que jamais à l'exportation dans le secteur du fil.

Le FIB subira, comme toutes les industries, des crises liées aux événements économiques internationaux tels que les crises de l'énergie en 1978 et, plus récemment, les crises liées aux guerres en Irak et les événements survenus à New York en septembre 2001 qui paralysèrent nos marchés, pourtant très dispersés, pendant 8 mois.

Après ces événements tragiques, le marché international se normalisa et les demandes de produits augmentèrent. Le FIB ayant constitué en 1990 en Tchécoslovaquie, à la chute même de l'empire soviétique, une filiale, la CETA, réussit, grâce à la précieuse collaboration de cette jeune entreprise, à augmenter sensiblement l'emploi en Belgique. Nous pensons que c'est un exemple qui mérite d'être souligné et suivi. Une filiale allemande fut aussi créée en 1991, permettant d'aborder un produit nouveau dans un pays difficile à l'importation de produits industriels étrangers.

Dans les dernières années, la Chine, la Russie et la Corée du Sud furent nos pays clients. Le FIB est arrivé à y vendre non plus des fours, mais des installations de processus qui incluent des fours.

Étudier, réaliser et vendre ces installations, toutes ces activités demandent des compétences diverses et qui s'allient au sein du FIB sous la forme d'une communauté où l'on trouve des ingénieurs, des dessinateurs, des financiers, des comptables, des secrétaires, des traducteurs, des maçons, des électriciens, du personnel qualifié en expéditions, des emballeurs et des ouvriers qualifiés (soudeurs, traceurs, monteurs). Cette communauté au FIB travaille en équipe et

comporte aujourd'hui 17 nationalités qui œuvrent ensemble.

L'ensemble de cette équipe travaille pour répondre aux besoins et à la satisfaction et aux exigences de clients lointains où les mentalités et les cultures sont souvent très différentes des nôtres. L'esprit de la culture FIB est de satisfaire toujours mieux le client, en travaillant dans un climat de confiance et de respect réciproque.

Aujourd'hui, le fait d'avoir acquis de l'expérience pendant 70 ans ne nous donne aucune garantie pour l'avenir. L'expérience acquise et l'excellente réputation actuelle du FIB sont certainement des facteurs très importants qui nous reviennent comme un héritage précieux et qu'il faut utiliser, mais pour aborder les années suivantes, il nous faudra l'aide, la coopération, l'imagination et la compétence de vous tous pour aborder avec succès la compétitivité qui est le moteur du succès. Le marché des affaires est exigeant avec nous et nous devons l'être vis-à-vis de nous-mêmes.

Aborder cette compétitivité nécessitera:

- une compétence technique poussée,
- une bonne imagination afin d'innover dans tous les domaines,
- la volonté de vouloir réussir,
- le dialogue permanent dans la confiance réciproque des interlocuteurs,
- une solidarité entre tous les acteurs de tous les jours.

En effet, les défis à aborder ne manquent pas, et pour ne citer que quelques difficultés que nous aurons à aborder:

- l'élargissement avec succès des marchés vers des pays très éloignés
- les exigences techniques en pleine évolution, notamment sous les contraintes économiques et écologiques
- les exigences linguistiques pour dialoguer valablement avec nos clients
- les exigences culturelles des divers clients
- la recherche de nouveaux produits performants
- la compétitivité vis-à-vis de concurrents favorisés souvent par une monnaie faible et une législation à caractère protectionniste
- le manque d'intérêt des jeunes Belges pour la science en général

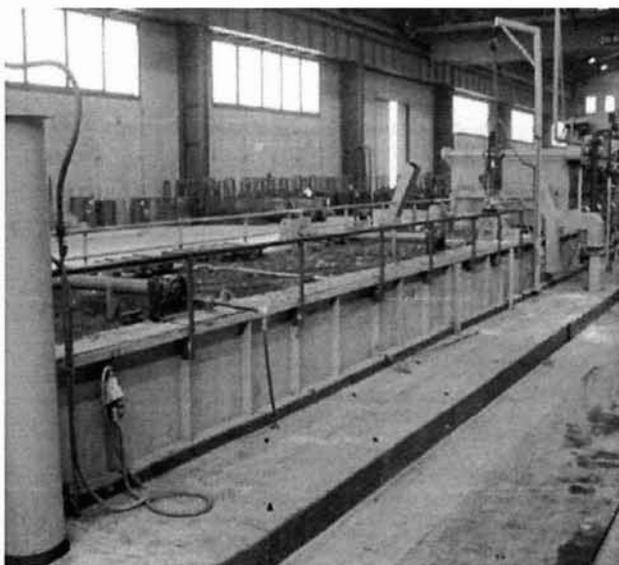
- le financement des exportations dans des pays lointains
- le service après-vente qu'exigent ces pays lointains.

Nous devons relever ce défi, avec votre aide à tous, à savoir:

- les autorités politiques qui nous encouragent par leurs actions internationales, fédérales et communales,
- les acteurs généraux tels que AGORIA, le CRIF, l'ABE, l'UAE, Bruxelles Export, les Chambres de commerce, les centres de recherche des universités et écoles supérieures et d'autres acteurs tels que l'AWEX
- les fournisseurs de services tels que les assureurs crédits et les banques,
- les fournisseurs de matériel de haute qualité,
- les interlocuteurs sociaux.

Soyons tous ensemble dans le dialogue innovant et évitons les conservatismes, souvent à l'origine de la disparition de trop nombreuses entreprises en Belgique. À vous tous présents ici ce soir, merci pour votre soutien, votre écoute et votre dialogue qui permettent de trouver ensemble les solutions qui donnent de l'emploi, la pérennité et la réputation à notre entreprise.

C'est notre fête ce soir et c'est la vôtre. Et je vous souhaite à tous de passer une bonne soirée qui sera animée par deux orchestres de musiciens dont plusieurs sont des membres du personnel



Trempe par bain de plomb



Trempe à lit fluidisé, procédé moderne combinant le respect de l'environnement et les bons résultats métallurgiques

FIB. Encore une harmonie culturelle créée au sein du FIB.

À cette occasion, je voudrais associer également cette fête des 70 ans du FIB à l'anniversaire de la création de notre filiale tchèque CETA dont quelques collaborateurs sont là et que je salue au passage. Je veux insister sur leur compétence et sur leur dévouement au FIB. Les autres sont dispersés aux quatre coins du monde. La CETA fête ainsi avec nous ses 11 ans de collaboration et fait partie désormais de notre grande famille.

On this occasion, I want to associate to our 70 years party our friends of CETA. Some of our CETA collaborators are here tonight and the others are spread at the four corners of the world. CETA is celebrating tonight its 11 years of cooperation with us.

Merci à vous tous.

F. Branders, Président.

Présentation de la société

Créée en 1936 à Anvers en Belgique, la société *Le Four Industriel Belge* située à Bruxelles fabrique des fours industriels pour divers secteurs, principalement dans le domaine du fil d'acier, et fournit également des équipements de chauffe à des industries travaillant dans le secteur du verre, de la céramique, du traitement thermique et des non-ferreux.

L'activité principale du FIB réside dans les équipements utilisés pour le traitement de fils d'acier, un domaine dans lequel la société est un fournisseur de renommée mondiale qui se voit souvent attribuer l'étiquette de «numéro un». La gamme de produits dans ce secteur inclut des installations de fours cloches et de lignes continues pour le patinage, le recuit, la galvanisation et la trempe à l'huile des fils. Les fils produits sur ces installations deviendront du *tire cord* (fils utilisés dans les pneus), des ressorts, des câbles pour grues et ascenseurs, des cintres, des clous, des fils pour piano, ou encore des agrafes pour ne citer que quelques produits finis.

Dans ce cadre, FIB fournit à de nombreuses sociétés très connues telles que Bekaert, Pirelli, Goodyear, Kiswire et Sumitomo parmi ses 134 clients situés dans 30 pays, la plupart étant des clients de longue date qui ont non pas une mais bien plusieurs installations FIB.

Notre politique est de développer continuellement des technologies nouvelles et novatrices. L'un de nos récents développements qui s'est avéré être un succès pour la galvanisation de fils d'acier est l'essuyage à l'azote. Celui-ci permet un contrôle fin et précis de la quantité de zinc sur le fil. De nos jours, les lignes de galvanisation continue doivent tourner à des vitesses de plus en plus élevées et le contrôle du revêtement de zinc devenait un paramètre critique à maîtriser. FIB détient la solution. La demande ne cesse de croître et notre liste de références dans ce domaine s'étoffe mois après mois.

Bien connu dans le domaine du non-ferreux et dans l'industrie du verre, l'équipement de combustion FIB (mélangeur Constan, brûleurs à impulsion, TAGU) ayant de faibles émissions de NOx est utilisé dans de nombreuses technologies de chauffe telles que les canaux de distribution, les arches, les fours céramiques de haute technologie, les fours de fonte pour le cuivre ou l'aluminium ou encore les fours tunnels pour les sanitaires! En effet, cet ingénieux équipement de chauffe au gaz basé sur la technique du prémélange offre un contrôle complet de l'atmosphère dans le four. Cette technique consiste en un appareil mélangeant l'air et le gaz dans des proportions correctes et stables en vue d'alimenter plusieurs brûleurs avec ce prémélange d'air et de gaz. Nous offrons bien entendu également toute une gamme de brûleurs à air/gaz séparés pour des applications telles que la technologie céramique de pointe.

Il faut également souligner que FIB produit dans certains cas des fours spéciaux comme nous l'avons fait pour la polymérisation de certaines pièces sur les ailes de l'Airbus (Sonaca), des fours de trempe pour tester les fenêtres de gratte-ciel, le recouvrement de fibres de verre à chaud (INIEX), des fours de forge, le renforcement d'isolateurs à haut voltage (NGK), etc.

Afin de promouvoir ses produits, notre équipe commerciale de Bruxelles travaille en collaboration avec 23 agents situés de part et d'autre du globe.

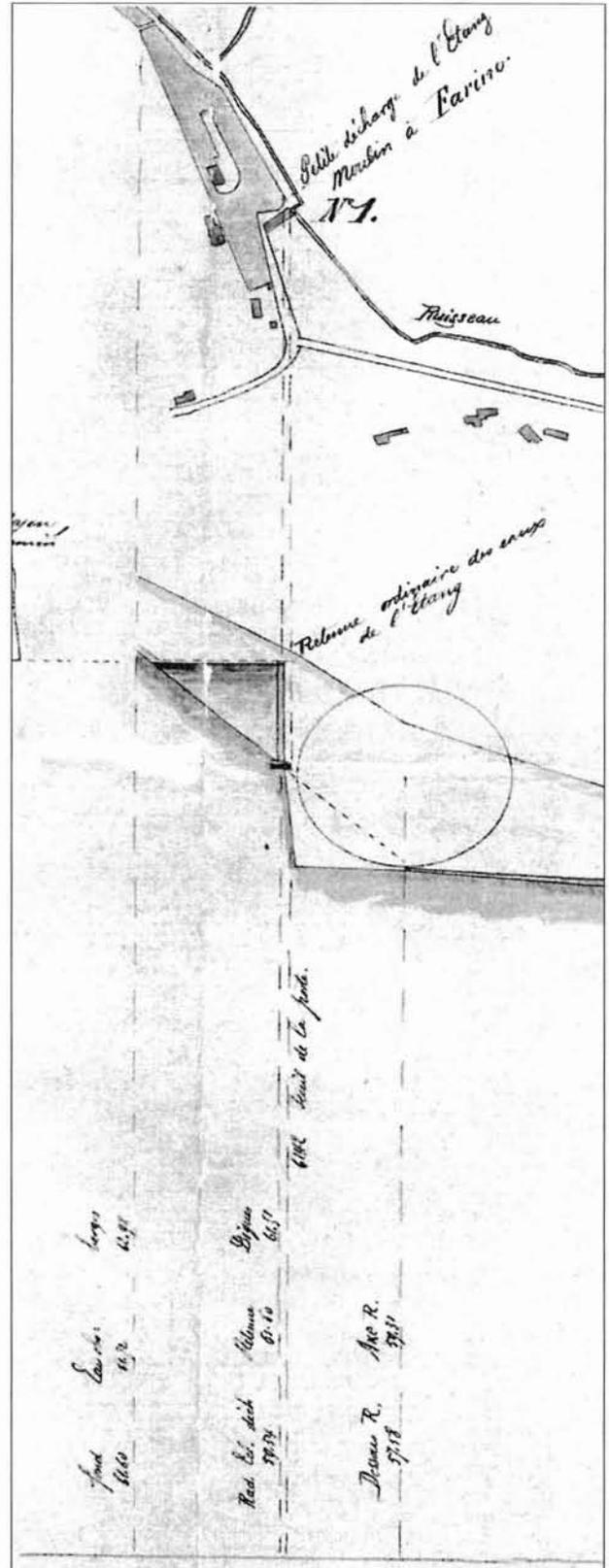


De Geleitsbeek en haar molens

Raf Meurisse

DE GELEITSBEEK (ook Glatbeke, Gletbeke, Glasbeke, Grooten Molenweg, Molenbeek, Belijdersweg, ...) of het klare gladde water gelijklopend met de Linkebeek en de Ukkelbeek neemt zijn bron zoals de Verrewinkelbeek aan de voet van de scheiding van het watergebied van de Dijle en de Zennevallei. De Geleitsbeek neemt ook de richting Oost-Noord-Oost. Zij ontsprong aan de Gendarmendreef, hoek van de Maarschalklaan, men ziet nog de put nevens de dreef; hoogte verschil is 55 m en ontsprong op een hoogte van 85 m; ze vloeide over een afstand van ongeveer 4 km naar de Zenne.

De Geleitsbeek stroomde naar de brandvijver beter gekend als de Diesdellevijver, door de schilderij van Van Alsloot. Is nu de Brusselse "Racing Club". Ze stroomde hier onder de Waterlose Steenweg verder door het Diesdal, om verder uit te monden in de ringvijver van het kasteel van Carloo. Ze vervolgde haar loop langs de St-Jobse Steenweg, nam onder weg de Kleine St-Jobsbron, ontspringt hoogte "Wit Huis", ook de Bron verder, de Ritbeek op de hoogte van de Wanzijnstraat die de Broekmolen deed draaien, dan verder nam ze het water van vijver van Lecomte op, om verder de Coudenborremolen te laten draaien, nam de bronnen van de vijver mede, om verder de grote vijver van "broek" of "St-Pietersvijver" te voeden. Ze stroomde voort langs de huidige St-Jobse Steenweg en liet dan vervolgens de Ouderghemmolen, de Cortenbosmolen, de molen van het Papenkasteel, de molen van Kinsendael draaien, vloeide onder de St Jobse Steenweg naar de Guldenkasteelmolen, verder onder Alsebergse Steenweg om wat verder de Zandbeek (deel van de Linkebeek) mede te nemen, naar de Neckersgatmolen en verder de Creetmolen in beweging te brengen. De Geleitsbeek volgde van daar de nu geheten Neerstallesteenweg, en dan de Ukkelbeek mede te nemen, om de Slijpmolen aan de Bouwerij Merlo en de ten laatste de Nederstemolen of Tervenmolen te doen draaien, om



Uit Nivellement du ruisseau de Geleitsbeek (1880)

dan naar Vorst te stromen in de Zenne. Het debiet van de Geleitsbeek in 1865 was 2381 m³ in 24 uren.

Broekmolen, Molen van St-Job of Wanzijnmolen

Gelegen langs de Ritbeek een bijrivier van de Geleitsbeek nu de Wanzijnstraat, vroeger nr 70 op het plan Everaert, Popp en V.D.M., nu 173 kadasterplan, aan de Baron Van der Nootstraat. Het is een plaatsnaam: Broek betekent een moerassige plaats, vroeger was hier een grote vijver die gedempt is in de jaren 1960 en die diende als voorraad van de Broekmolen.

De grond waarop de molen stond was eigendom van de Heren van Carloo, zodat moesten de uitbaters accijnzen betalen en meestal was de molen eigendom van de molenaars of slijpers.

Bij de algemene waterpasopmaking van 15-3-1884 werd deze molen gerangschikt onder het nummer 1, toebehorend aan de Heer Degroux te Ukkel, gelegen op 61,60 m boven de oppervlakte van de zeespiegel, de merkpunten en de werken van gemelden

molen staande op de volgende hoogten boven de oppervlakte.

- De grond der beek, aan het hoogste uiteinde van de vijver, op 61,60 m;
- Het bovendeel der oevers van gemelde beek, aan hetzelfde punt, op 62,98 m;
- Het bovendeel der brug liggende omtrent 465 m beneden de molen, op 58,11 m;
- De grond der beek onder deze brug, op 57,54 m;
- De rooster van het losspui, op 59,54 m;
- Het bovendeel der dijken beneden het spui, op 61,51 m;
- De dorpel van de molendeur, op 61,42 m;
- De as van het waterrad, op 59,31 m;
- Het onderste van gemeld rad, op 57,58 m.

Een paar opmerkingen: ligging van de molen op 465 m van de Geleitsbeek. De doormeter van het waterrad is 3,46 m en omtrek 10,86 m. Verschil van hoogte der Ritbeek en Geleitsbeek 61,60 m – 57,54 m = 4,06 m.

Tijd	Jaar	Categorie	Gebeurtenissen
1480	1486	eigenaar	Thierry van den Heetvelde, Heer van Carlo bouwer van een slijpmolen
1500			
1520			
1540			
1560	1568		wordt een papiermolen
1570			
1590	1596	eigenaar	Jan van Wanzijn, ontvanger van St-Jans hospitaal van Brussel
1600	1609	eigenaar	Lambert de Wanzijn
1620			
1640	1649	uitbater	Guillaume Wets
1660	1669	eigenaar	Lambert de Wanzijn, ontvanger van jachtgebied van Brabant
1670	?	eigenaar	Willem Goethals, secretaris van de stad Brussel
	1672	uitbater	Pierre Panis-Marie Crokaert
	1678	uitbater	Daniël Claes- Wauters
	?	eigenaar	Antoine Lamal

Tijd	Jaar	Categorie	Gebeurtenissen
1680	1685	eigenaar	Caarcol, raadslid (van Courcol)
		uitbater	Jacques Stockmans
1700	1704	uitbater	Jean Weerbeek
1720			
1740	1749	erfgenaar	Guillaume de Monchau: aanvraag tot bouwen van een sluis
1750	1755		huurcontract 6 jaar aan uitbater Seger Lauwers
1770	1772	uitbater	Guillaume Degreef
1780	1780	uitbater	Christian Degreef
1790	1792	erfgenaar	Jean Baptiste Lauwers Oppervlakte: 1,44 ha
	1794	erfgenaar	Weduwe I.B. Lauwers
	1794	verkoop	aan Jacques Claessens handelaar te Brussel-watergraanmolen, rentenier
1800			
1810	1827	erfgenaar	Wed. Jacques Claessens en kinderen
1830	1836	verkoop	aan Guillaume Molenschot-Vanhaelen te Brussel
1840	1841	verkoop	aan Franciscus, Johan Moyen wonende te Ukkel
	1846	erfgenaar	Weduwe en kinderen
1850	1851	verkoop	aan Egidius Labarre, molenaar en koopman, rentenier
1860	1866		verandert in fabriek «de toiles cirées et de bâches»
1870	1876	eigenaar	Degroux uit Brussel
1880			
1890	1895	eigenaar	Prins van Arenberg
1900			
1910			werd een puinhoop
	1919		weide

Les seigneurs de Carloo et Guillaume de Moncheaux

Louis Van Nieuwenborgh

Les difficiles relations de voisinage entre les seigneurs de Carloo et Guillaume de Moncheaux, propriétaire du château de Wansyn.

L'escarmouche de 1749

M. ALEXIS LAYKOFF a offert à notre cercle un acte original de 1749 émanant des Etats de Brabant au sujet d'un litige entre deux propriétaires importants de notre commune. Nous le remercions pour ce geste généreux. Nous avons pensé qu'il serait intéressant de le reproduire *in extenso* afin de donner un exemple de décision judiciaire au civil vers la fin de l'Ancien Régime. De plus, ce document, grâce aux descriptions minutieuses qu'il contient, nous aide à mieux connaître des lieux dont l'aspect et les fonctions ont fondamentalement changé depuis 250 ans.

Le contexte

Le premier des protagonistes est Philippe François van der Noot, baron de Carloo, comte de Duras, député de la noblesse aux États de Brabant (1682-1759). Ce personnage important était, paraît-il, procédurier. En litige avec son fils, les procès qui ont donné lieu à sa succession ne se sont terminés qu'en 1819. Le second protagoniste est Guillaume Joseph de Moncheaux, écuyer, propriétaire de la maison de plaisance (*speelgoed*) connue sous le nom de maison ou château de Wansyn, du nom d'un propriétaire précédent.

Le comte de Duras et Guillaume de Moncheaux étaient pratiquement voisins puisque quelques centaines de mètres seulement séparaient le château de Carloo de la maison de Wansyn.

Le litige qui les opposait portait sur deux demandes faites par Guillaume de



Philippe-François van der Noot, deuxième baron de Carloo, comte de Duras (1682-1759)

Moncheaux. La première concernait le droit de passage sur le chemin (l'*Oudenweg*) appartenant au comte de Duras. Il reliait le *Waelsche Weg*, l'actuelle chaussée de Waterloo, depuis le Vivier d'Oie, au château de Carloo. L'itinéraire par l'*Oudenweg* était le chemin le plus court pour rejoindre, depuis le domaine de Wansyn, l'actuelle chaussée de Waterloo. La seconde demande portait sur le détournement du ruisseau provenant du Vivier d'Oie afin d'alimenter l'étang de la maison de Wansyn et le moulin à eau qui faisait partie de ses propriétés.

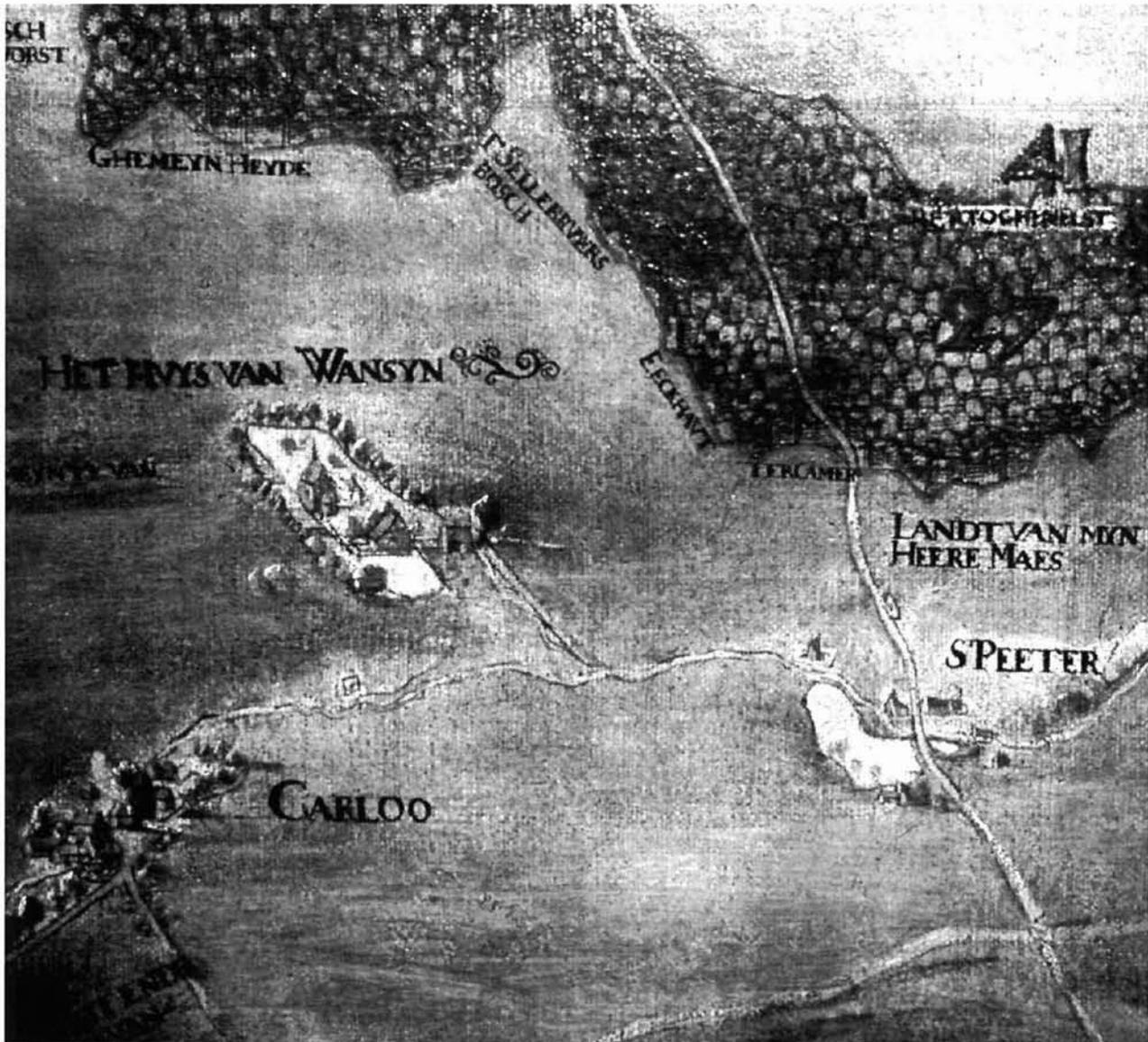
225 1749



Arrest

Sur la remontrance faite a Messieurs les députés des Etats de Brabant par Joseph Guillaume Des Moncheaux Seuyer, propriétaire d'un moulin a farines qui est le premier et au quel commencent le grand ruisseau dit de Carlos provenant de la fontaine de Mansijn que ce moulin seroit bati d'un Etang qui tire ses eaux de plusieurs sources fixes et ruisseaux, ainsi que d'un autre ruisseau nommé le malbeste, qui proviendroient de la forêt de Soigne et d'une autre cote du Vivier deijs de meeme que l'Etang audit Vivierdoyes et de quelques autres sources qui sont tant audit endroit que plus bas dans les Environs du Chateau de Monsieur le Comte de Duras dit de Carlos. Lequel ruisseau dit malbeste coule en bonne partie de l'Est de l'Orient le chemin qui conduit depuis la place au commencement devant ledit Chateau au moulin du Remouvent.

Que ledit moulin auroit un passage fixe et non comblé jusques a une petite distance dudit moulin, ou il y auroit un petit pont bati et bordé des Heritages du Remouvent Qu'il n'y auroit pas d'elise ou tenure d'eau



Première moitié du XVII^e siècle. De gauche à droite, on reconnaît l'Oude Weg, le château de Carloo, la maison de Wansyn (détail de la carte de la forêt de Soignes, par Ignace vander Stock, 1661, exposée dans le hall du bâtiment des Archives du Royaume, rue de Ruysbroeck).

Une esquisse chronologique de la contestation situera plus clairement le document que nous reproduisons dans la chaîne compliquée de la procédure.

1748 Début du procès au sujet du droit de passage.

1749 Décision du 22 mai par laquelle les États de Brabant autorisent Joseph Guillaume de Moncheaux à construire une vanne afin d'amener l'eau du ruisseau dans son étang. Il s'agit de l'acte transcrit ci-après.

1756 Transaction judiciaire entre le Comte de Duras et Joseph Guillaume de Moncheaux par laquelle ce dernier et ses

fermiers jouiront du passage sur l'*Oudemweg* entre le Vivier d'Oie et le château de Carloo. Ils recevront deux clés pour les barrières, le tout à titre de servitude moyennant le paiement d'un cens annuel. Dans l'état actuel des recherches, le Comte de Duras semblerait avoir préféré que le passage s'effectuât par le *Nieuwe Weg*, qui correspond, plus ou moins, à l'actuelle avenue du Prince de Ligne, et faire, ainsi, l'économie de l'entretien de l'*Oudemweg*.

1759 Décès du comte de Duras. La disparition de son voisin ne signifie pas la fin des tracasseries pour Guillaume de Moncheaux. En 1765, le petit-fils de son adversaire, Jean



Anne d'Oyenbrugge de Duras, épouse de Philippe François van der Noot

Joseph Philippe van der Noot (1746–1802), entre en possession de la succession. Ce dernier, très riche, va démolir l'ancien château de Carloo pour ériger une demeure moderne dans le style classique.

1773 Le nouveau comte de Duras commencera les travaux par l'agrandissement du fossé entourant le château, ce qui compromet le passage par l'Oudemweg pour les occupants du domaine de Wansyn. Guillaume de Moncheaux rappelle, par notaire, la servitude acquise en 1756 et s'élève contre tout changement qui pourrait porter atteinte à son droit de passage. Le Comte de Duras répond au notaire «*qu'il rendra ledit Chemin plus facile pour les passages et repassages de toutes charges qu'il n'a jamais été cy devant*». ¹ On ne sait si cette promesse fut suivie d'effet.

Pour les deux protagonistes, le danger viendra d'ailleurs. Le 4 décembre 1790,

1 A.G.R. Notaire Nuewens 9254¹ par. 61.

2 Remontrance était alors synonyme de requête.

3 Premier moulin en amont.

4 Le ruisseau provenant du Viver d'Oie ne s'appelait pas encore le «Geleytsbeek». Le requérant fait la

repreuant pied dans nos provinces après la défaite de la révolution brabançonne, des soldats autrichiens mirent à sac la maison de Wansyn. C'est probablement le même jour qu'ils brûlèrent le château de Carloo. Le comte de Duras ne le fit pas relever. Quant à la nièce de Guillaume de Moncheaux, héritière de la propriété, elle la fit lotir en seize parcelles qui furent vendues en 1792.

La décision rendue le 22 mai 1756 par les députés des États du Brabant

Les grandes lignes du litige entre les plaideurs étant rappelées, nous transcrivons intégralement ci-après le document reçu de M. Laykoff. Le texte se présente en continu, ponctué par de rares alinéas. Sa structure est cependant très proche d'un jugement actuel, aussi avons-nous introduit des sous-titres et ajouté des alinéas pour faire ressortir les différentes parties de la décision ainsi que l'articulation logique de l'argumentation. L'orthographe et la ponctuation de l'original ont été conservées. On observera le contraste entre la modernité de la structure et les flottements de syntaxe et d'orthographe. Quelques notes ont été ajoutées lorsque la compréhension l'exigeait.

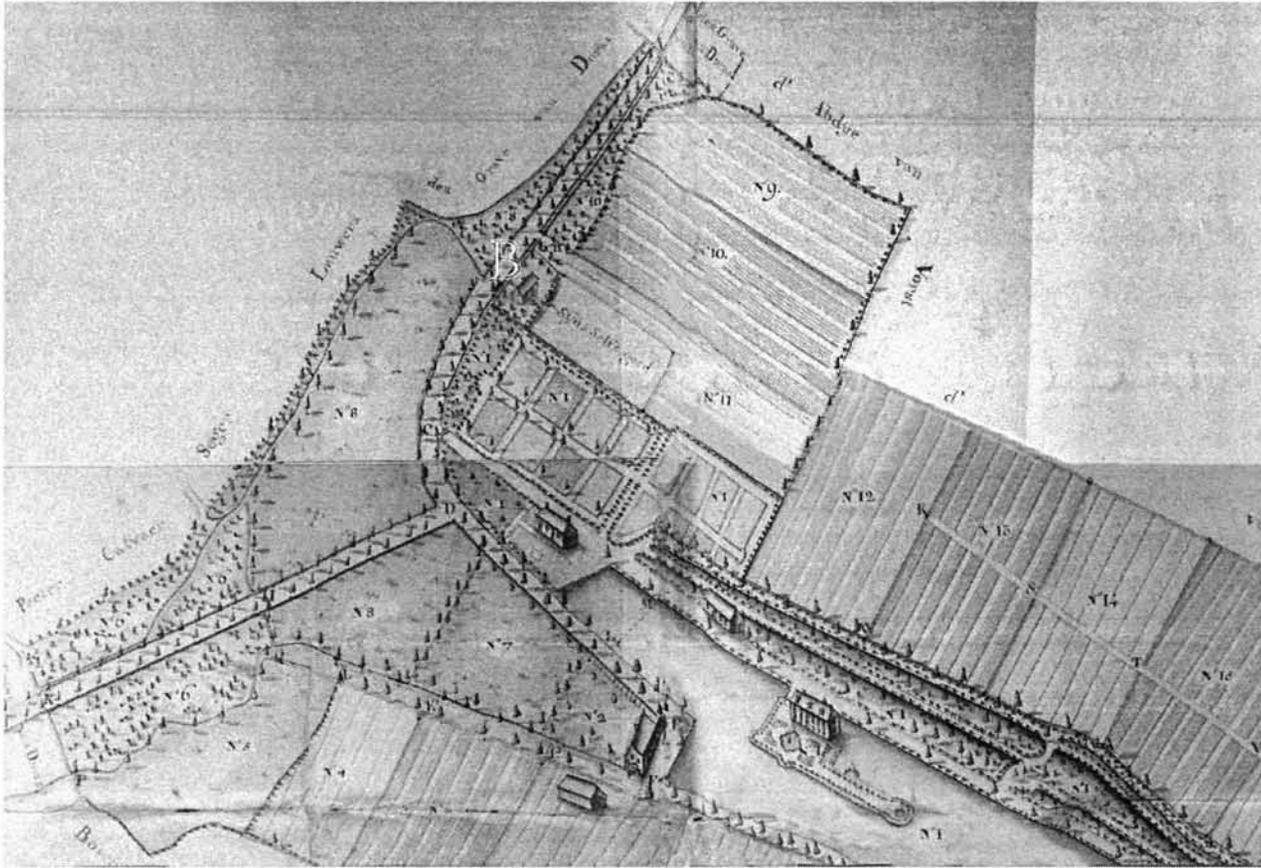
Identité du requérant

Sur la remontrance² faite à Messieurs les députés des États de Brabant par Joseph Guillaume De Moncheaux Ecuier, propriétaire d'un moulin a farines qui est le premier³ et au quel commence le grand ruisseau scitué a Carloo provenant de la famille de Wansijn,

Résumé de la requête de Guillaume de Moncheaux

que ce moulin seroit bati d'un Etang qui tire ses eaux de plusieurs sources vives et ruisseaux, ainsi que d'un autre ruisseau nommé le malbeke,⁴ qui proviendrait de la foret de Soigne a l'autre cote

distinction entre le cours supérieur, – le «malbeke» – et «le grand ruisseau» qui provient de la réunion du «malbeke» avec les eaux provenant du vallon de la Vieille rue du Moulin.



Lotissement et vente du domaine de Wanzyn en 1792.
 (Détail de la carte établie le 16 mai 1792 par le géomètre Charles Joseph Everaert, AGR Notaire Nuewens 9254¹, § 61).

Le ruisseau, alors dénommé Malbeke, entre dans le domaine de Wanzyn par le lot n° 10, en longeant le chemin (actuellement la chaussée de Saint-Job), et poursuit son cours en longeant le lot n° 1 pour se déverser dans l'étang. La lettre B sur le même chemin désigne vraisemblablement l'emplacement de la vanne dont il est question dans la

décision de 1749. En cas de crue, elle permet de détourner les eaux dans le réseau secondaire. Dans les lots nos 6 et 8, le réseau des fossés de drainage est plus important que ne le laisse penser la situation décrite dans la décision de 1749. Il a peut être été créé ou amélioré entre cette dernière date et le lotissement du domaine de Wanzyn.

du Vivier-doyes de meme que l'Etang audit Vivierdoyes et de quelques autres sources qui sont tant audit Endroit que plus bas dans les Environs du Château de Monsieur le Comte de Duras scitué a Carloo, lequel ruisseau dit malbeke cottoie en bonne partie du coté de l'orient le chemin qui conduit depuis la place ou commune⁵ devant ledit Château au moulin du Remontrant.

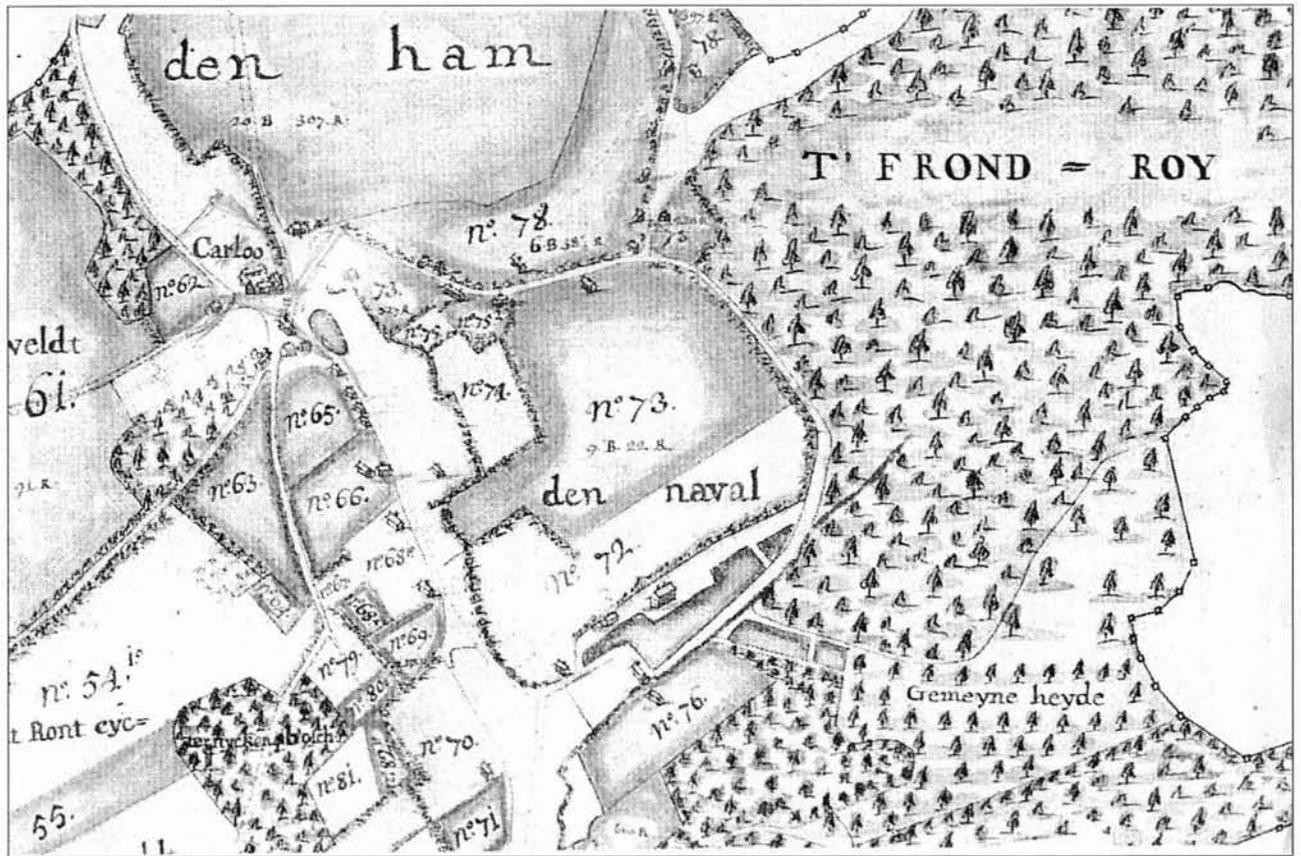
Que ledit moulin auroit une passage fixe et non constaté⁶ jusques a une petite distance dudit moulin, ou il y auroit un petit pont bati et bordé des héritages du Remontrant

Qu'il ny auroit pas d'ecluse⁷ ou tenure d'eau a ce petit pont ce qui lui causeroit et a ses fermiers un grand prejudice, parce que depuis un tems immemorial ils auroient toujours paisiblement joui de l'eau dit ruisseau dit malbeke, ce qui auroit obligé lesdits propriétaires et fermiers de boucher l'entrée dudit pont par une relevée de terre pour faire couler l'eau de ce ruisseau dans ledit Etang /: qui serviroit de reservoir aux autres moulins:/ laquelle auroit entré, cidevant par une buse, pratiquée dessous une maison qui etoit au bord du meme Etang, comme se void par les declarations jointes a la requête du Remontrant

5 Entre le château de Carloo et la chapelle (environ le croisement de la chaussée de St-Job avec l'avenue Carsoel) se trouvait une place appelée «commune».

6 C'est-à-dire un droit de passage sur le chemin appartenant au seigneur de Carloo, afin d'accéder au moulin.

7 C'est-à-dire de vanne.



La haute vallée du Gelechtsbeek et le bois de Fond'Roy en 1757.
 On y distingue notamment son affluent le Ritbeek qui alimente les étangs du Broeckmolen et de l'huy van Walzyn
 (Cartes et plans manuscrits, 2017, ©A.G.R)

Sub n^{os} 1. 2. et 3., de manière que l'eau ne passoit dessous ledit pont que lors quelle estoit trop abondante et quil falloit la decharger.

Que le même ruisseau auroit servi cidevant pour un moulin a papiers quil y avoit aussi a coté du dit Etang comme se void par la piece sub n^o 4^o.⁸

Qu'il seroit beaucoup plus utile que l'eau dudit ruisseau nommé malbeke aille dans ledit Etang que de passer dessous le pont ci-dessus a cause qu'en allant a l'étang du Remontrant elle descendroit avec l'autre eau par le moulin, en passant partout sur un terrain dure, de maniere que les moulins qui sont plus bas auroient toujours l'avantage, au lieu que si elle passeroit par ledit pont elle tomberoit dans un terrain Epongeux ou il s'en perd, et que le meunier du

Remontrant pourrait être obligé de retenir les Eaux du dit Etang, s'il n'avoit pas ledit Ruisseau, ce qui nuiroit aux moulins plus bas,⁹

En consequence de quoy il suplioit tres humblement afin qu'il lui seroit permis et octroyé en tant que de besoin de pouvoir construire a ses fraix une Ecluse ou tenure d'Eau audit petit pont, pour servir de decharge en cas de besoin parmi¹⁰ reconnaissant au profit de Sa Majesté un cens annuel.

Attendus (motifs)

Messieurs les Deputés des Etats de Brabant susdits,

8 Les pièces 1 à 4 ne sont pas jointes à l'acte en notre possession.

9 Menace à peine voilée quand on sait que les deux moulins immédiatement en aval appartenaient au seigneur de Carloo.

10 Parmi se disait pour moyennant.

aiant vu sur ce l'avis rendu par françois Hyacinthe Hannosset Conseiller receveur general des Domaines de Brabant au quartier de Bruxelles,

apres avoir Examiné sur le lieu avec monsieur le Baron d'Hooghvorst comme député des dits Etats, Ceux de la Chef Chambre des Tonlieux de Sa Maj^{te} en cette Ville, et l'arpenteur de Bruyn, lesquels auroient trouvé

que les Eaux qui s'assemblent d'une partie de la forest de Soigne se ramassent dans un endroit ou autrefois etoit un Etang dans la Diesdelle, qui se nommoit Brantvijver, et qui serait presentement une prairie.

Que les Eaux qui se ramassent dans le fond anciennement le Brandtvijver passent dessous la Chaussée ¹¹ de Sa Maj^{te} par une buse et entrent par une Espèce de petit fosset ou coulant d'eau au travers des prairies appartenant a mons^r le Comte de Duras jusques dans l'etang de son Château et dela passe par une buse ou goutière au travers dela rue vis avis de la porte du château dans un ruisseau qui coule le long du Chemin qui maine a une maison de plaisance appartenante au Remontrant.

Qu'au milieu dudit Chemin se trouve un pont de pierres qui traverse ledit Chemin, a quel pont le Remontrant demande la permission de faire laditte Ecluse ou tenure d'Eau, a cause que l'embouchure ou voute dudit pont n'est bouché qu'avec de la terre, laquelle très souvent l'on¹² fait oter, et lors le remontrant ne peut tirer l'eau dans son Etang qui est contigu a sa maison, et sert en meme tems pour un reservoir et lors fait tourner son moulin et que quand laditte embouchure est ouverte le remontrant seroit privé de l'eau et au lieu de passer devant la roue de son moulin elle passeroit par un fond tres marecageux demere la roue de son moulin, par ou le Remontrant se trouveroit infiniment laisé

et aiant en outre trouve que laditte permission pourroit etre accordée au Suppliant sans que la meme Ecluse ou tenue d'eau pourroit faire aucune prejudice a d'autres moulins,

Décision (dispositif)

Le tout considéré ont pour et au nom de Sa ditte Majesté accordé comme ils accordent par cette au Suppliant

la permission de faire audit pont de pierres une ecluse ou tenure d'eau, afin que dessus, parmy paiant annuellement au profit de Sa Majesté ès mains dudit Conseiller Receveur general present ou autre avenir un cens d'un Chapon au prix de quinze Sols, dont le premier paiement eschera au noël prochain, pour assurance du quel se devront passer dues lettres d'affectation sur ledit moulin ou autre heritage pardevant Ceux de la Chambre des Tonlieux susdite, a condition que le Suppliant sera obligé de soutenir et defendre a ses Fraix et peril toutes les difficultés et debats qu'a cette cause pourroient se mouvoir,

et par ledit Conseiller Receveur general rapportant pour une et la première fois cette ou copie autentique d'icelle, avec les lettres originelles d'affectation, et faisant annuellement la recette dudit cens d'un chapon au prix que dessus lui sera le tout tenu de valeur la et ainsi qu'il appartiendra sans aucune difficulté,

Date

fait a Bruxelles le vingt deuxieme may mil sept cent quarante neuf,

Signatures

paraphé Pern. V. v. D. Linden v. Dils v. Signé G. Van Broeck, et cachetté en hostie vermeille,

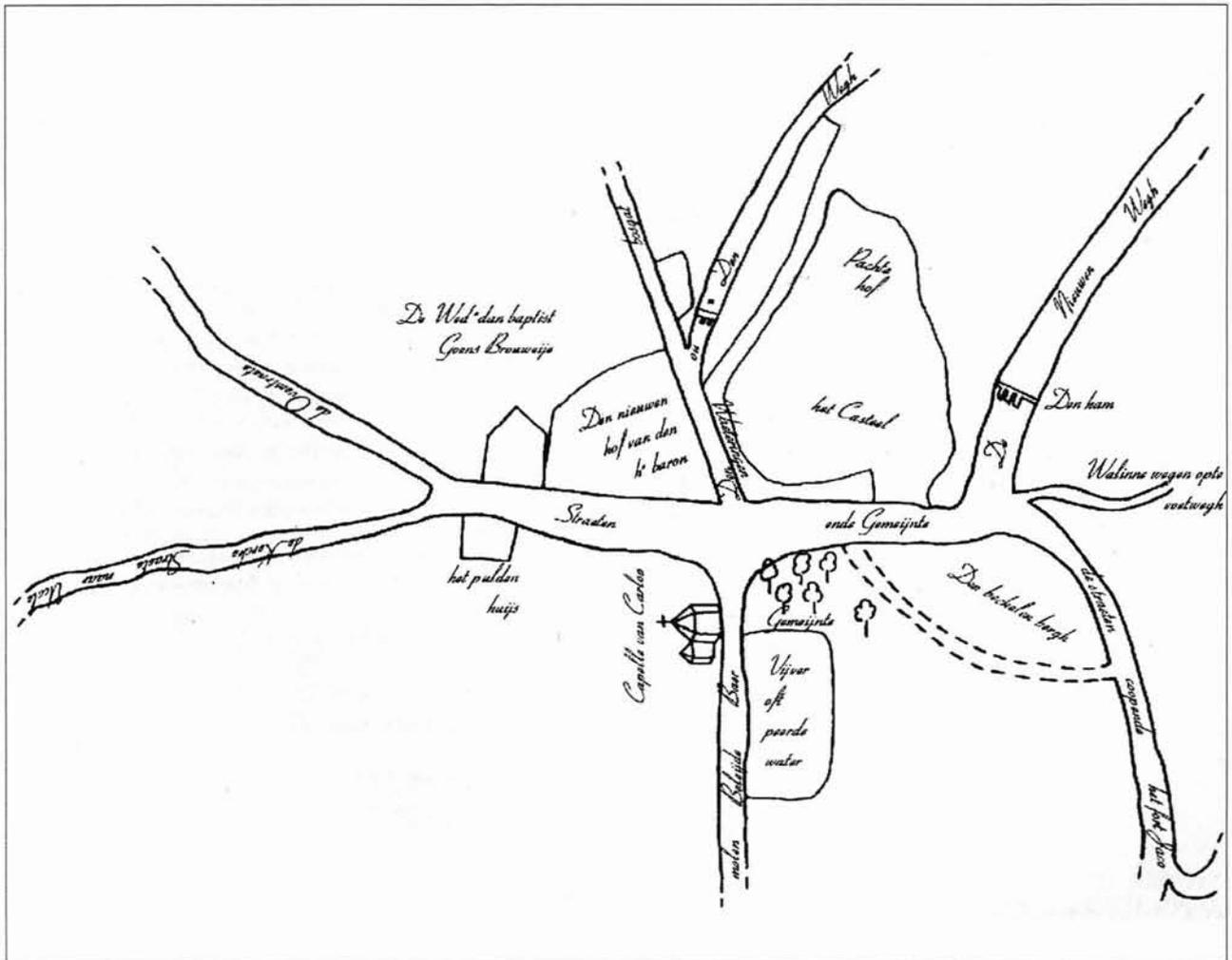
*Ita est
S Kint*

Pour en savoir plus sur les seigneurs de Carloo et la maison de Wansyn

- GILLISSEN-VALSCHAERTS, Suzanne, < La seigneurie de Carloo > in *Une commune de l'Agglomération bruxelloise: Uccle, I*, Solvay, 1958, p. 125-143.

11 Actuellement chaussée de Waterloo.

12 On: vraisemblablement le comte de Duras.



Croquis du fonds des Archives de la Famille van der Noot, à l'appui dans un procès, entre 1747 et 1756, opposant le baron de Carloo à monsieur de Moncheaux
(© AGR, cartes et plans)

- LORTHIOIS, Jacques, « L'église de Saint-Job et les van der Noot », *Ucclesia*, novembre 1985, p. 2-8.
- MODRIE, Sylviane et LORTHIOIS, Jacques, *Les Châteaux de Carloo*, Bruxelles, 2000.
- PIERRARD, Jean Marie, « Le Broeckmolen dit aussi moulin de Wanzyn », *Ucclesia*, n° 195, mai 2003, p. 15-18.

Willy Schlobach, un Rhodien méconnu?

Michel Maziers

DANS *Les pages de Roda* figurant dans le *Bulletin d'informations* n° 179, annexé au numéro 204 d'*Ucclensia* (mars 2005), appel était fait aux lecteurs au sujet du peintre belge d'origine allemande Willy Herman Schlobach, que l'infatigable Lucien Gerke, conservateur du musée communal de Waterloo, nous disait avoir habité à la Grande Espinette.

Deux membres du Cercle d'Histoire d'Uccle ont fait écho à cet appel, ce dont je les remercie vivement: il s'agit de MM. Raymond Dumoulin, auteur d'une notice sur ce peintre, et Jean Lowies. Voici la synthèse des informations qu'ils ont pu glaner.

Willy Schlobach est né le 27 août 1864 à Bruxelles de parents allemands. Il étudia le dessin à l'Académie de Bruxelles de 1878 à 1880, avant de se lancer dans la peinture en autodidacte: paysages, portraits et natures mortes sont ses principaux sujets.

Ami de Théo Van Rysselberghe, il participe en 1883 à la fondation du Groupe des XX, association de vingt artistes qui joua un rôle



La Grande Espinette en 2006.

capital dans le développement de l'art moderne en Belgique jusqu'en 1893, année de sa dissolution.

D'abord proche des «plein-airistes», il séjourne plusieurs fois à Londres de 1884 à 1887, où il découvre les œuvres des préraphaélites et, surtout, des luministes Turner et Whistler. Se rapprochant des néo-impressionnistes animés par Seurat, il bifurque vers les symbolistes dès 1889. Il reviendra plus tard à une palette impressionniste, travaillant par petites touches onctueuses.¹

En 1910, il participe aux activités du groupe artistique Vie et Lumière. On va jusqu'à le comparer à Ensor, Finch, Vogels et Toorop, ce qui est tout de même un brevet de qualité.

Pourtant, nos deux informateurs n'ont trouvé de ses œuvres qu'aux musées d'Ixelles, d'Ostende et de Tournai, ainsi qu'à ... Indianapolis! J'ajoute qu'il n'apparaît dans aucune des rétrospectives de la peinture belge organisées dans les années 1970-90 par les grands organismes bancaires.



La Grande Espinette en 1900

1 M. Lowies indique que des détails sur l'œuvre de Schlobach se trouvent dans *L'impressionnisme et le fauvisme en Belgique* de Serge Goyens de Heusch et

dans *Trente années de lutte pour l'art (1884-1914)* de Madeleine Maus.



La maison forestière à la Grande Espinette (2006)

Contrastant avec la notoriété dont il semble avoir joui jusqu'à la cinquantaine, cette ignorance s'explique fort probablement par le contexte historique où il a vécu. Il a d'ailleurs quitté la Belgique en 1918 pour se retirer à Nonnenhorn (Bavière) près du lac de Constance, où il mourut en 1951.

Il n'avait pas cessé de peindre, mais sa notoriété semble s'être arrêtée aux frontières de l'Allemagne et les dégâts causés par la seconde guerre mondiale dans son pays d'origine ont dû entraîner la disparition de beaucoup de ses œuvres postérieures à 1918.

Tout cela ne nous confirme évidemment pas la présence de Willy Schlobach à la Grande Espinette, mais celle-ci n'aurait rien d'étonnant puisque d'autres artistes ont habité dans notre commune à cette époque et par la suite, notamment Léon Rotthier (1868–1958), déjà évoqué dans *Les pages de Roda*² et Serge Creuz, avant qu'il s'établisse à Linkebeek.

Le chantier reste donc ouvert, pour Willy Schlobach comme pour tout autre artiste touchant de près ou de loin à notre commune et, d'une manière plus générale, pour toute information relative à l'histoire de Rhode-Saint-Genèse et de ses environs.

2 *Bulletin d'informations* n° 144 à 146 (1998).

Kareelbakkerijen in Sint-Genesius-Rode

Toekennen van vergunningen door de provincie Brabant en de gemeente (1899-1914)

(3)

Jan De Cock

Pierre Wets (vervolg)

TOCH WERD HET BEROEP tegen het Ministerie van Arbeid en Industrie in overweging genomen. De weigering werd herzien en de toestemming voor een nieuwe exploitatie kwam er op 10 december 1912. Pierre Wets voegde er droog aan toe *ik moet u doen op merken als dat het dan al winter is en als dat allemaal de kampagnaar (!) weg naar de stad zijn gaan wonen* (brief 29-05-1912). Inderdaad trok de burgerij tijdens het winterseizoen naar de stad, om tijdens de lente terug naar het platteland te verhuizen. Deze rede heeft waarschijnlijk de doorslag geven voor de nieuwe vergunning. De voorwaarde was wel dat Wets zijn oven pas mocht aansteken in de tweede helft van de maand november.

Iedereen die verzet aantekende verwees naar de afkeuring van Capouet, hij diende in 1911 een aanvraag in om op dezelfde plek een oven te mogen oprichten. Deze werd echter geweigerd door de gemeente. In het antwoord van de gemeente op het verzet tegen Wets verzekerde het college dat de aanvraag van Capouet in geen enkel opzicht te vergelijken viel met deze van Wets.

Volgens advocaat Alfred Henrard is de Middenhut exclusief voorbehouden aan de Brusselaars: *“L’Espinette Centrale est devenu un lieu de villégiature très recherché par les Bruxellois qui n’hésitent pas à faire de lourds sacrifices pécuniaires pour venir y trouver un air pur. Cette émigration vers Rhode St. Genèse est de nature à faire le plus grand bien à la commune”* (brief 14-05-1912). Henrard kocht zijn bouwgrond van Georges Lequime, die hem verzekerde dat er na 1903 in de Middenhut geen kareelbakkerijen meer opgericht zouden worden. Het was niet zijn fout dat Wets een nieuwe aanvraag indiende,

Henrard meende dat Lequime ter goeder trouw had gehandeld (brief 14-05-1912). Ook de heer Simonis ging hevig tekeer. Hij was van oordeel dat de baksteennijverheid *“favorise singulièrement la formation des moustiques!”* (brief 13-05-1912). Bovendien zijn de uitwasemingen van de ovens corrosief voor de gewassen en bijten ze de kleuren af in het interieur van de villa’s. Hij dreigde ermee de bevoegde minister te laten interpellieren en zelf een verzoekschrift aan de koning te schrijven. De angst om naast een steenbakkerij te moeten resideren dreef sommigen bijna tot wanhoop.

4. Sebastien Swaelens (G 645)

Naam aanvrager	Sebastien Swalens
Functie / woonplaats	Nieuwstraat
Aantal aanvragen en jaartal	2, in 1902 en 1905
Toegewezen / afgewezen	2 × toegewezen
Omschrijving activiteit	<i>fabrication de briques à la main, four de campagne</i>
Aantal baksteenpersen	1
Aantal stenen per seizoen	250 000
Aantal ovens	1
Perceel	Sectie C, n° 99 ^e

5. Egide Michiels (G 645)

Naam aanvrager	Egide Michiels (Gilles)
Functie / woonplaats	
Aantal aanvragen en jaartal	4: in 1903, 1904, 1909 en 1911
Toegewezen / afgewezen	4 × toegewezen

Naam aanvrager	Egide Michiels (Gilles)
Omschrijving activiteit	<i>four de campagne et briqueterie à la main</i>
Aantal baksteenpersen	
Aantal stenen per seizoen	
Aantal ovens	1
Perceel	Sectie F, n° 7 a/2 ²

Commodo en Incommodo

Aantekenaar verzet	Reden van verzet
Arthur Weber (1903)	schade aan gewassen, verminderen prijs bouwgrond
Dr. Th. De Meersman (Agrée aux Chemins de fer de l'État) (1903)	schade aan gewassen, schade door neervallende as
Arthur Weber (1904)	schade aan gewassen, verminderen prijs bouwgrond
Alfred Henrard (1911)	aanvraag om een PV op te stellen indien Michiels geen strobussels plaatst tegen de oven om de verspreiding van gensters en rook tegen te gaan
Alfred Henrard (1911)	« ... de vous écrire encore au sujet des briqueteries des briqueteries de L'Espinette Centrale, mais la commune laisse se commettre tant d'irrégularités, que je désire vous les signaler » (brief aan Gouverneur Beco)

Zoals bij Pierre Wets wilde Egide Michiels een kareelbakkerij oprichten in de Middenhut. Het protest was navenant. Het zijn dezelfde die verzet aantekenen. Bovendien is Egide Michiels de nonkel van Pierre Wets, wat de zaak gevoeliger maakt.

6. Frans Lebeau (D 472/35)

Naam aanvrager	Frans Lebeau
Functie / woonplaats	
Aantal aanvragen en jaartal	2, in 1904 en 1906

Naam aanvrager	Frans Lebeau
Toegewezen / afgewezen	2 × toegewezen
Omschrijving activiteit	<i>briqueterie à la main</i>
Aantal baksteenpersen	
Aantal stenen per seizoen	
Aantal ovens	1
Perceel	Sectie D, n° 30 ^d (eigendom van Urban-Van Volsem)

7. Frans Demunter (II) (D 472/36)

Naam aanvrager	Frans Demunter-Savenberg
Functie / woonplaats	aannemer van openbare werken
Aantal aanvragen en jaartal	5: in 1904, 1908, 1909, 1913 en 1914
Toegewezen / afgewezen	5 × toegewezen
Omschrijving activiteit	<i>fours de campagne et briqueterie à la main</i>
Aantal baksteenpersen	1908: 2; 1913: 2; 1914: 1
Aantal stenen per seizoen	1908: 300 000; 1913: 1 500 000; 1914: 300 000
Aantal ovens	1908: 4 ovens, met elk 700 000 stenen; 1913: 3; 1914: 1
Perceel	1904: Sectie B, n° 235 ^m en 235 ⁿ ; 1908: Sectie B, n° 76 ^f ; 1909: Sectie B, n° 235 ^w ; 1913: Sectie B, n° 76 ^m ; 1914: Sectie B, n° 173 ⁱ (perceel land waarop de feestzaal van L. Thomas op stond)

Commodo en Incommodo

Aantekenaar verzet	Reden van verzet
Guillaume Willekens (1908)	schade aan fruitbomen

Demunter was beroepsbakker. Op zijn hoofding is dit weergegeven: « fabrication de briques ». De kleilagen waren na exploitatie uitgeput, telkens moest er uitgekeken wor-

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
EN GÉNÉRAL

F. DEMUNTER-SAVENBERG

ENTREPRENEUR
DE TRAVAUX PUBLICS

Fabrication de briques

Rhode St Genise, le 17 Février 1909

M^{re} les Bourgmestres et Echevins de la
Commune de Rhode St Genise



J'ai l'honneur de venir solliciter l'autorisation
d'établir une briquetterie, sur une étendue de 5 ares
sur mon terrain situé à Rhode St Genise. Cae det.

Den Hoek S^o B 4 235^{re}

Je déclare me conformer aux règlements sur la matière. J'espère
Messieurs, que vous voudrez donner une suite favorable urgent
à ma demande et je vous présente avec mes remerciements mes civilités
bien sineses

F. Demunter

Aanvraag voor het oprichten van een kareelbakkerij door Demunter-Savenberg in 1909

den naar een ander stuk land. Zowel in De Hoek als aan de Middenhut richtte hij ovens op. Ook de hoeveelheid ovens en persen wisselde, naargelang de vraag naar bakstenen.

8. F. Dedobbeleer (G 645)

Naam aanvrager	Franz Dedobbeleer
Functie / woonplaats	
Aantal aanvragen en jaartal	1: in 1905
Toegewezen / afgewezen	Toegewezen
Omschrijving activiteit	<i>fabrication de briques à la main</i>
Aantal baksteenpersen	1
Aantal stenen per seizoen	200 000
Aantal ovens	2
Perceel	Sectie C, n° 841 ^d

9. Jacques Testaert (D 472/37)

Naam aanvrager	Jacques Testaert
Functie / woonplaats	
Aantal aanvragen en jaartal	2: in 1905 en 1910
Toegewezen / afgewezen	2 × toegewezen
Omschrijving activiteit	<i>fabrication de briques à la main</i>
Aantal baksteenpersen	1905: 1
Aantal stenen per seizoen	1905: 200 à 250 000
Aantal ovens	1905: 2
Perceel	1905: Sectie D, n° 4 ^f , in 1910 werd het perceel opgedeeld: n° 4 ^l

Commodo en incommodo

Aantekenaar
verzet

Reden van verzet

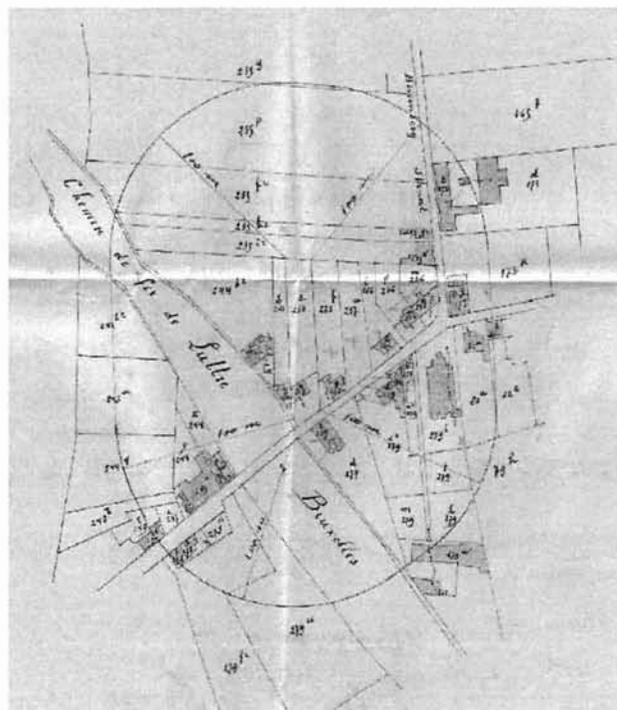
Weduwe
L. Van der Wey
(1912) < Villa
Malibran >

Aanvraag om het steenbakken uit te stellen van mei naar eind oktober. Schade aan gezondheid, klacht wegens het niet ontvangen van de commodo en incommodo.

< Je sais que pareille mesure à été prise pour les briqueteries de L'Espinette, situées près des villas. Je suis dans le même cas. J'ai loué ma villa à des personnes de Bruxelles qui viennent à la campagne pour respirer le bon air, et vous comprenez que les émanations d'acide carbonique qu'un four à briques dégage toujours vont chasser mes locataires.>

10. Henri Vastiau (G 645)

Naam aanvrager	Henri Vastiau
Functie / woonplaats	Dreef, Alsemberg
Aantal aanvragen en jaartal	1: in 1908
Toegewezen / afgewezen	Toegewezen
Omschrijving activiteit	
Aantal baksteenpersen	
Aantal stenen per seizoen	
Aantal ovens	
Perceel	Sectie D, n° 23 ^a



Kareelbakkerij De Hoek Joseph Engels

Voor de vergunning van de Alsembergenaar uit de Dreef werd geen enkel verzet aangetekend. Henri Vastiau bakte zijn stenen – hoe kan het ook anders – op de plaats waar zich nu de showroom van Vastiau-Godeau bevindt. De Eigenbrakelsesteenweg lag toen volledig in agrarisch landschap.

(Wordt vervolgd)